

Réunion du Conseil d'établissement  
École de Carillon  
Le mercredi 19 janvier 2022  
18 h 30 – 21 h  
Séance virtuelle

## **Procès-verbal**

### **Sont présents :**

Caroline Taillon, directrice  
Fanny Barrière, enseignante  
Geneviève Blais, enseignante  
Sébastien Rousseau, enseignant  
Brigitte Bélanger, parent  
Julie Blanchet, parent substitut  
Rémi Bureau, parent  
Julie Fournier, parent  
Anne-Séverine Guitard, parent

### **Absent(e)s :**

Denise Chartrand, enseignante  
Marie-Li Roy, psychoéducatrice  
Audrey Mercier, parent

### **Public présent :**

Vanessa Sandoval Romero, parent

---

Note : En attente de Sébastien Rousseau et de Anne-Séverine Guitard, il est décidé de commencer avec le point 6 soit la formation pour les membres du CÉ à propos du budget

### **1. Vérification du quorum et désignation du secrétaire de la réunion**

La rencontre débute donc officiellement à 18h51. Malgré les absences de quelques membres, il y a quorum. C'est Julie Blanchet qui prend en charge le secrétariat.

### **2. Accueil par la présidence et la direction**

Salutations de Brigitte Bélanger et Caroline Taillon.

### **3. Adoption de l'ordre du jour**

La proposition d'ordre du jour est adoptée telle quelle.

Proposé par : Julie Fournier  
Secondé par : Rémi Bureau

### **4. Approbation du procès-verbal de la rencontre du 20 octobre 2021**

Rémi Bureau pose une question à propos du point 11 (sorties scolaires) : les demandes à approuver par le CÉ ont-elles été envoyées pour se faire approuver tel que prévu ? Réponse : non, Mme Taillon nous dit que le peu d'activités ont été pour la plupart annulées à cause des restrictions sanitaires. Les autres seront présentées sous peu.

Proposé par : Julie Blanchet  
Secondé par : Fanny Barrière

### **5. Questions du public**

Mme Bélanger : les examens pour l'anglais intensif qui devaient avoir lieu dernièrement ont-ils eu lieu ? Selon Mme Taillon, ils auront lieu mais ils sont reportés à la semaine prochaine.

### **6. Formation des membres du CÉ**

La formation à propos du budget a eu lieu avant le début de la rencontre.

### **7. Sujets à adoption :**

#### **a) Budget de l'école 2021-2022**

Mme Taillon présente le budget de l'année en cours versus celui de l'année dernière. Voici quelques informations brèves qui se sont dégagées des explications :

- Le budget de l'école de l'an dernier est en surplus. Ne sachant si des dépenses supplémentaires liées à la pandémie seraient remboursées par le Ministère, la direction a tout fait pour éviter un déficit. Finalement, à la fin de juin dernier, au même moment que la fin d'année budgétaire de l'école, un montant de plus de vingt mille dollars a été remboursé par le ministère. Aussi, tardivement, il était impossible de faire quoi que ce soit avec cet argent.

- Mme Taillon détaille les différentes catégories budgétaires : fonctionnement, investissement, mesures décentralisées, service de garde.
- 17 000\$ d'activités en classe et de sorties entièrement subventionnées étaient prévues, mais avec les restrictions sanitaires, tout est reporté ou possiblement annulé.
- La difficulté à trouver du personnel est problématique à l'élaboration de certains projets, comme les activités parascolaires entre autres.
- Une hausse significative de clientèle au service de garde explique la hausse de budget dans cette catégorie.
- Les hausses salariales annoncées récemment pour le personnel technique ne sont pas encore effectives. Elles seront donc budgétées à même le budget de l'école, le cas échéant, puisqu'il n'y a pas eu de confirmation qu'elles seront compensées par le ministère cette année, ce qui demande une prévision prudente.
- Les locaux du service de garde seront repeinturés, cela leur fera le plus grand bien.

Julie Blanchet pose une question qui est hors sujet à cette rencontre : le sujet de la Fondation ne fait pas partie du budget et sera traité dans une prochaine rencontre.

Le budget de l'école de Carillon pour l'année scolaire 2021-2022 est adopté à l'unanimité et tel que présenté par la direction.

Proposé par : Geneviève Blais  
Secondé par : Anne-Séverine Guitard

### **b) Résolution sur les mesures dédiées**

Le ministère demande à ce que le CÉ, par voie de résolution, valide le fait qu'il a été informé par la direction des sommes allouées pour les différentes mesures décentralisées pour l'année scolaire en cours. Mme Taillon et Mme Bélanger nous présentent la résolution qui est adoptée à l'unanimité.

Proposé par : Julie Fournier  
Secondé par : Julie Blanchet

### **c) Budget du CÉ 2021-2022**

Le budget annuel de fonctionnement alloué par le CSS est de 243\$. Ce budget peut servir à des fins de gardiennage, pour couvrir des frais de déplacements (lié au CÉ), à des formations ou représentations externes auprès d'un organisme ou d'un député. Dans le contexte de séances virtuelles, il va de soi que certaines de ces

dépenses ne s'appliquent pas. L'an dernier, Mme Taillon a utilisé ce budget pour offrir une bourse d'étude à un élève et d'offrir un dessert spécial aux finissants. Il est proposé de décider ensemble en cours d'année de l'utilisation du montant s'il y a lieu. En fin d'année, nous déciderons aussi quoi faire avec les sommes non-dépensées. Le montant ainsi que la procédure d'utilisation sont adoptés à l'unanimité.

Proposé par : Rémi Bureau  
Secondé par : Anne-Séverine Guitard

## **8. Informations de la direction :**

### **a) COVID-19 à l'école : état de la situation**

- En décembre, les cas ont été exponentiels, ce qui a emmené quelques fermetures de classe et beaucoup de tests de dépistage ont été effectués à l'école.
- La Santé Publique n'a plus été en mesure de répondre à partir du début de décembre donc Mme Taillon a dû utiliser son jugement pour prendre des décisions éclairées.
- Depuis la rentrée en janvier, il y a environ une quarantaine d'absents par jour. Cela équivaut environ à 9% de l'école, ce qui nous place loin du 60% qui demanderait de fermer l'école. Deux adultes de l'école sont absents en ce moment pour motif Covid.
- Mme Taillon n'est pas au point de demander l'aide des parents pour la suppléance, mais elle fait des pieds et des mains pour trouver un concierge (avis aux intéressé(e)s!).
- Des boîtes de 5 tests de dépistage de la Covid ont été envoyés aux familles aujourd'hui.

### **b) Bilan de la semaine école à distance**

- L'équipe de l'école a travaillé fort afin d'offrir des ressources technologiques pour tous et un horaire qui conviendrait aux élèves. Des choix ont été faits d'ajuster les seuils minimaux au contexte et à la réalité des petits.
- Des personnes ont été attirées à aider les familles ayant des difficultés techniques ce qui a permis d'aider l'accessibilité aux élèves à leurs cours en ligne.
- Le service de garde a dû jongler avec différents horaires, ce qui a mené à toute une logistique à mettre en place... Chapeau d'avoir relevé le défi !

- Les parents témoignent de leur réalité durant la semaine. Ils soulèvent le travail colossal de l'équipe enseignante, de leur engagement et leur dévouement. Tout cela s'est déroulé beaucoup mieux que bien des appréhensions. Bravo et merci à toute l'équipe !
- Une amélioration à souligner : penser à un moment commun de récréation pour permettre aux enfants d'une même fratrie de pouvoir jouer dehors et partager une pause collation ensemble.

### **c) Détecteurs de CO<sub>2</sub>**

Ils sont arrivés et ont été installés la semaine dernière. Il en manque pour deux classes toutefois. Ils ne sont pas calibrés pour le moment, donc on ne peut s'y fier totalement. À partir de 1200 ppm, il faut ventiler en ouvrant la porte et les fenêtres. Il en va de la responsabilité de l'enseignant(e) de surveiller ces données pour aérer.

### **d) Formation du SDG**

Une première phase de formation a été faite à l'automne concernant l'intervention auprès des élèves. La deuxième phase sera donnée prochainement à propos des styles d'autorité. Cela est une initiative de Marie-Josée Talbot en lien avec le comité PALVI. Plusieurs enfants de l'école passent une grande partie de la journée au service de garde. Il est donc important de veiller au bien-être des élèves en classe, mais aussi au service de garde, d'où l'importance d'offrir des formations au service de garde.

## **9. Date de la prochaine rencontre : 16 février 2022**

La prochaine réunion du CÉ aura lieu en virtuel le 16 février 2022.

## **10. Levée de l'assemblée**

Levée de l'assemblée à 20h36.

Proposé par : Anne-Séverine Guitard  
Secondé par : Fanny Barrière

---

Présidente

---

Directrice